

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28.05.2026

Hoche Avocats conseille Isatis Capital dans le cadre de sa prise de participation minoritaire au capital d'Adelyce, acteur de référence du pilotage financier de la masse salariale dans les collectivités et les établissements publics français.

Hoche Avocats conseille Isatis Capital dans le cadre de la réorganisation du capital d'Adelyce, dotant Adelyce des moyens nécessaires pour conduire un plan d'investissement ambitieux et accompagner la sortie de deux membres associés fondateurs.

Hoche Avocats a conseillé Isatis Capital sur les aspects corporate avec : *Louis Leroy (associé), Aliénor Nicolas (avocate) et Albane Bidou (avocate)*, sur les aspects de droit fiscal avec : *Mathilde LE ROY (associée) et Inès Leroy (avocate)*, sur les aspects de droit social avec : *Frédérique Cassereau (associée) et Anaël André (avocat)*, et sur les aspects relatifs aux contrats commerciaux avec : *Bastien Mathieu (associé)*.

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>